

## **Le autorités européennes se félicitent du sérieux de la proposition marocaine de statut avancé avec l'Union européenne**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-06-2008 23:46:31

**"Les autorités européennes se félicitent du sérieux de la proposition marocaine relative au statut avancé avec l'Union européenne" (UE), a déclaré, M. Hugues Mingarelli, Directeur Général-Adjoint aux Relations Extérieures en charge de la Politique européenne de Voisinage.**

"L'Union européenne est en train d'élaborer une première réponse qui sera fournie aux partenaires marocains lors d'une réunion qui aura lieu à Bruxelles à mi-juillet ", a-t-il ajouté lors d'un entretien diffusé samedi par la Chaîne de la Télévision "Al Aoula".

M. Hugues Mingarelli a indiqué que "les grandes orientations du Statut avancé du Maroc avec l'Union européenne seront arrêtées avant la fin de cette année" et qu'une réunion sera tenue à l'automne au niveau des ministres des affaires étrangères entre le Maroc et la Troïka européenne.

Le responsable européen a souligné que "l'objectif de ce statut est de faire en sorte que l'Union accompagne davantage le Maroc dans sa transition démocratique ainsi que son intégration dans le marché unique européen".

Evidemment, l'intégration du Maroc dans le marché unique européen "est en marche depuis plusieurs années" et "le fait de reconnaître au Maroc ce Statut particulier ne fera qu'accélérer l'intégration progressive de l'économie marocaine dans le marché unique européen", a-t-il dit.

"Il est nécessaire de se débarrasser des tarifs douaniers, de développer les relations entre les populations et de promouvoir une convergence réglementaire", a-t-il ajouté, précisant qu'il faut que le régime des visas permette aux citoyens marocains, qui ont une "bonne raison" de voyager en Europe, d'y aller "sans devoir payer des coûts excessifs et sans passer par des procédures très dissuasives".

M. Mingarelli estime que "la réglementation marocaine doit s'aligner sur le cadre réglementaire et les normes standard qui régissent le marché unique européen" et qu'il est "nécessaire d'associer, dans le cadre de cette coopération entre l'Union et le Maroc, tous les acteurs non Etatiques tels que les organisations non gouvernementales, les médias, les associations, les syndicats et, dans la mesure du possible, les collectivités territoriales".

D'autre part, le responsable européen a affirmé que "le Maroc a réalisé un progrès considérable dans la mise en oeuvre du plan d'action de la politique de voisinage de l'Union européenne, lancé il y a trois ans, du fait de la détermination politique de ses autorités à mettre en oeuvre les principales dispositions de cet accord".

S'agissant du projet de l'Union pour la méditerranée, le responsable européen a relevé qu'il existe "un point sur lequel il n'y a pas de différend entre les différents pays", à savoir "la nécessité d'injecter

du sang frais dans le partenariat euro-méditerranéen qui, en dépit de certains résultats, n'a pas donné les résultats escomptés".

MAP